

678Ln8/2

ORGANISATION MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

DÉLÉGATIONS TECHNIQUES COMMISSIONS MILITAIRES
SM 1F

SM - 1 - f - b

ORGANISATION MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

DELEGATIONS TECHNIQUES

COMMISSIONS MILITAIRES

COMMISSIONS MILITAIRES

S.N.C.F.

PARIS, le 13 juin 1969

SE - VB

SECRETARIAT

Tél. 6926

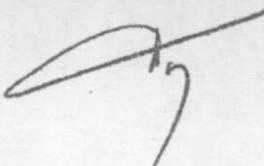
VBsp 7000

VB5
dI

Messieurs les Chefs d'Arrondissement

J'ai l'honneur de vous informer que par décision n° 2063 EMAT/CAB/46 en date du 8 mai 1969, le Colonel du Train TRUDGETT William a été nommé Commissaire Militaire de la Commission Centrale des Chemins de Fer en remplacement du Colonel du Génie RIOU admis à faire valoir ses droits à la retraite.

P. le Chef du Service VB
L'Ingénieur Principal Adjoint



S.N.C.F. - Région Sud-Est
Voie et Bâtiments

45, Rue Traversière. PARIS (XII^e)

Secrétariat

NR: VBsp 7021

VR:

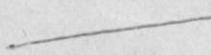
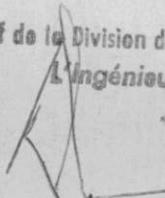
Objet

PARIS, le 30 AOUT 1963

Monsieur le Chef
du 5^e Arrondissement VB à Clermont Fd

Comme suite à ma lettre VBsp 7021 du 12 juin 1963, je vous informe que M. le Lieutenant Colonel HOMASSEL est nommé Commissaire militaire de la Région SUD-EST, à dater du 1er septembre 1963, en remplacement de M. le Colonel HERSART de la VILLEMARQUE.

Le Chef de la Division du Service Général
L'ingénieur,



Commissaires militaires et Commissaires techniques

Situation au 1er mai 1952

Désignation de l'Organisme	Commissaire militaire	Commissaire Technique
Commission Centrale des chemins de fer	Colonel du Train, TRUDGETT William (8/5/69) M. le Colonel BONDEL <i>(et Colonel de Ferney Janas en adjoint)</i>	M. ARMAND, assisté de : M. BOYAU) Commissaires techniques adjoints PORCHEZ)
Commission Régionale Sud-Est	M. le Chef d'Etat-major VILLENEUVE <i>M. le Chef de Bataillon SCHAFFNER Colonel RIOU (1-10-57) Colonel HOMANET (1/9/63)</i>	M. MERNIER assistant de M. DELACARTE, Commissaire technique adjoint
.....

(VB Sp.7-21)

TRANSMIS à VB.5
à CLERMONT-FERRAND

à titre d'information (suite à mon
envoi du 1-6-1951).

PARIS, le 18 JUIN 1952

P. le Chef du Service V.B.
L'Ingénieur

Huguenin

REPUBLIC FRANCAISE

SECRETARIAT D'ETAT A LA GUERRE

Paris, le 6 janvier 1953

ETAT-MAJOR DE L'ARMEE

Le Bureau

CHANCELLERIE

n° 225 SMA/4

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA GUERRE

A Monsieur le President du Conseil d'Administration
de la Societe Nationale des Chemins de fer Francais
66, rue St-Lazare - PARIS (9^e)

OBJET : Désignation de Commissaires Militaires -

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article 3 du décret du 27 janvier 1950, portant organisation du Service Militaire des Chemins de fer, j'ai désigné :

- le Lt-Colonel LA PERIERIE, comme Commissaire Militaire de la Commission Centrale des Chemins de fer,

- le Chef d'Escadron VILLENEUVE, comme Commissaire Militaire de la Commission Régionale Sud-Sud des Chemins de fer.

P. le Secrétaire d'Etat et par déléction,
le Général GUILBAUD,
r.f. de Major Général de l'Armée de Terre,
(s) GUILBAUD.

VBG. 7021
FRANCAIS à VB. 5 à CLERMONT-FERRAND,

à titre d'information.

30 JANV 1953

Paris, le 30 JANV 1953
P^r le Chef de la Division du Service Général
L'Ingénieur Principal
M. M. Baudry

Ministère des Armées

Paris, le 26 Décembre 1945

Commission Centrale
des Chemins de fer

COPIE

12249 CCF/5041

Le Général BERGES, Commissaire Militaire
de la Commission Centrale des Chemins de fer

D 452/4

à Monsieur le Colonel BROWNING, Deputy Chief of
Transportation-O.C.O.T.RearMonsieur le Lieutenant-Colonel SCHEURLIN, Directeur
Général du 1er M.R.S.Objet : Organisation du Service Militaire français des Chemins de fer
au 1er Janvier 1946.

J'ai l'honneur de vous faire connaître ci-après les aménagements qui sont apportés, par suite des mesures de démobilisation, au Service Militaire français des Chemins de fer à partir du 1er Janvier 1946.

I - ORGANISATION : Les organes suivants du Service Militaire des Chemins de fer sont maintenus sous leur forme actuelle (notamment, avec un Commissaire Militaire) :

- La Commission Centrale des Chemins de fer,
 - les Commissions Régionales Ouest-Nord-Est-Sud-Est-Sud-Ouest,
 - les Commissions de gare de Paris
 - une Délégation de la Commission Régionale Sud-Est à Marseille.
- SES
fondées n'a pas
militaire qui opèrent
au 1er Janvier 1946*
- a) Les attributions de la Commission Centrale, des Commissions Régionales et des Commissions de gare de Paris ne subissent aucune modification,
 - b) Dans l'Arrondissement de l'Exploitation de la S.N.C.F. de Marseille, une Délégation de la Commission Régionale intéressée remplace la Sous-Commission actuelle et en assume exactement les fonctions. Elle est particulièrement chargée de la liaison avec la Delta Base U.S.A.
 - c) Dans tous les autres arrondissements de l'Exploitation de la S.N.C.F. les Sous-Commissions de Chemins de fer sont dissoutes et leurs fonctions sont assumées par les Inspecteurs Principaux Chefs de ces Arrondissements.

Il en est de même dans les gares où n'existe plus de Commission de gare - toutes sauf celles de Paris - le chef de gare y joue le rôle actuellement dévolu à la Commission de gare.

VB Sp 7066

TRANSMIS à M. le Chef du 5^e Arrondt VB

à titre de renseignement Chef du Service Signé : BERGES

L'Indicateur joint
* 9 JANV 1946

Mme SES

(Téléphone ?)